

COLLOQUE
RÈGLEMENT SUR L'ASSAINISSEMENT DE L'ATMOSPHÈRE
IMPACTS ET CONSÉQUENCES POUR LES ENTREPRISES DU QUÉBEC
*** COV, POUSSIÈRES & AUTRES CONTAMINANTS ATMOSPHÉRIQUES ***

MARDI 6 DÉCEMBRE 2011

QUÉBEC – HÔTEL UNIVERSEL

2300, chemin Ste-Foy | Québec | G1V 1S5
8h00 – 12h00

INSCRIPTION
EN LIGNE
(cliquez ici)

JEUDI 8 DÉCEMBRE 2011

MONTRÉAL – HÔTEL AUBERGE UNIVERSEL

5000 Sherbrooke Est | Montréal | H1V 1A1
8h00 – 12h00

INSCRIPTION
EN LIGNE
(cliquez ici)



Café | Croissants | 30 places disponibles (chaque présentation)

(514) 355-8001

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : www.beaulierformation.qc.ca

Une présentation de

Beulier *Le génie de l'air!*



OBJECTIFS

- ✦ Présentation des grandes lignes du nouveau Règlement sur l'Assainissement de l'Atmosphère (MDDEP) en vigueur depuis le 30 juin 2011
- ✦ Évaluation de l'impact des principales exigences relatives au contrôle des émissions atmosphériques pour les entreprises du Québec

PLAN DE
CONFÉRENCE

Les contaminants ciblés

90 produits ciblés par le MDDEP parmi lesquels les COV (composés organiques volatils), les matières particulaires (PM), les poussières fines (PM_{2,5}) et autres contaminants atmosphériques

Mesures à mettre en place en entreprise

La réduction des émissions (épurateurs) | Le contrôle de la dispersion atmosphérique (cheminées) | La surveillance continue (*monitoring*) | La caractérisation des émissions (échantillonnage)

Échéanciers et plan d'action

Différentes dates d'échéances sont proposées par le MDDEP pour la mise en conformité des usines | Plan d'action proposé selon les entreprises

CONFÉRENCIER

Hugues Châteauneuf, ing. | Président de **BEULIER inc.**
Expert en technologies de l'environnement